

» Le Bourgmestre**Georges Engel**

LSAP

Tél.: 59 30 75 - 1

E-mail: mail.commune@sanem.lu**Fonctions:**

- président du Collège Echevinal de la commune de Sanem
- président du Conseil Communal de la commune de Sanem
- président du syndicat intercommunal ZARE (Zone d'activité régionale Ehlerange)
- vice-président du syndicat intercommunal SES (Syndicat des eaux du Sud)
- membre du syndicat Pro-Sud (+ Agora) (Syndicat de communes pour la promotion et le développement de la Région Sud)
- membre de la commission d'accompagnement pour l'Université de Luxembourg (Ville d'Esch-sur-Alzette)

Attributions du bourgmestre:

Le bourgmestre est nommé par le Grand-Duc parmi les membres luxembourgeois du conseil communal pour un terme de six ans à moins de ne plus faire partie du conseil communal. Il fait parti du conseil communal et du collège des bourgmestre et échevins auxquels il préside et aux décisions desquels il prend part.

Les attributions du bourgmestre, outre celles rattachées aux membres du conseil communal et du collège échevinal sont les suivantes :

- exécution des lois et règlements de police
- demandes d'interventions de la force publique dans les cas spécialement prévus par la loi
- exécution des fonctions d'officier de l'état civil
- exercice de la police des spectacles
- assistance aux réunions des commissions administratives, des hospices civils et des hospices sociaux
- provocations du placement dans un établissement ou service psychiatrique fermé de personnes atteintes de troubles psychiques graves les rendant dangereuses pour elles mêmes ou pour autrui
- signature des règlements et arrêtés du conseil communal et du collège échevinal, des publications, des actes et de la correspondance de la commune
- possibilité de déléguer dans les formes et dans les cas prévus par la loi, l'une ou l'autre de ses attributions à un échevin, conseiller ou fonctionnaire.

Monsieur Georges Engel a été installé en qualité de conseiller communal de la commune de Sanem suite aux élections du 20 avril 1997 et en qualité de bourgmestre suite aux élections du 9 octobre 2005 et réélu suite aux élections du 9 octobre 2011.